



## Innovation en actions ÉduSCOL



Demain, je serai citoyen



29 octobre 2002

## Demain, je serai citoyen

Qu'elles inscrivent leur action dans la classe ou l'ouvrent sur le monde, qu'elles favorisent la prise de conscience ou l'engagement, des équipes innovantes s'efforcent d'amener les élèves à apprendre l'exercice de la démocratie et à en appréhender les valeurs.

<b>LES PISTES D'ANALYSE.....</b>	<b>3</b>
<b>EXERCICES DE DEMOCRATIE A L'ÉCOLE.....</b>	<b>6</b>
LE CONSEIL DE VIE EN CM2.....	6
DEUX EXPERIENCES DE TUTORAT ENTRE PAIRS AU COLLEGE.....	7
L'HEURE DE PHILO A L'ÉCOLE PRIMAIRE .....	8
LE CAFE-DEBAT AU LYCEE.....	9
<b>DE L'ÉCOLE A LA CITE.....</b>	<b>10</b>
L'HOMME DANS SON ENVIRONNEMENT .....	10
LA SECONDE « JUSTICE ET CITOYENNETE » .....	11
LIGNES DE CONDUITE .....	12
<b>CITOYENNETE EUROPEENNE EN CONSTRUCTION (PROJET <i>CONNECT</i>).....</b>	<b>13</b>
DROIT EUROPEEN, DROITS DES JEUNES EN EUROPE .....	15
L'EUROPE SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE.....	16
CITOYENNETE EUROPEENNE, EXCLUSION ET COHESION SOCIALE .....	18
EUROPE DES ARTS, EUROPE DES LANGUES.....	20
<b>VERS UNE CITOYENNETE UNIVERSELLE .....</b>	<b>22</b>
CARREFOUR DES CULTURES.....	22
LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME .....	23
UN CEDEROM POUR LES DROITS DE L'HOMME.....	24

## Les pistes d'analyse

L'École, lieu de formation au civisme et à l'exercice de la démocratie, constitue une première - et parfois unique - expérience de vie en société au cours de laquelle les jeunes apprennent et mettent en œuvre, entre autres, les règles de civilité. Au-delà de cet aspect nécessaire à toute vie collective, la formation aux comportements civiques recouvre une dimension plus active où chaque élève doit non seulement comprendre mais aussi s'approprier les fondements d'une société démocratique. Dans cette double perspective, le système éducatif a pour mission d'éduquer les individus dans leur globalité - acquisition de savoirs, mais aussi de comportements - et de les inciter à s'ouvrir, au-delà des murs de l'école, à leur environnement, proche ou plus lointain.

### Exercices de démocratie à l'École

Dans un premier groupe d'actions, les équipes innovantes mettent en place dans les établissements des dispositifs dont la fonction est double. D'une part, ils permettent de résoudre des difficultés, collectives ou individuelles, liées à la vie scolaire : incivilités, difficultés d'intégration ou d'apprentissage. D'autre part, au-delà de l'efficacité pour la résolution des problèmes posés, ils donnent aux élèves autant d'occasions de se former à l'exercice vécu de la démocratie ou de la solidarité. L'éducation au discernement et la formation à l'esprit critique font également partie des stratégies développées par les innovateurs.

### De l'École à la Cité

D'autres équipes ont souhaité répondre à la nécessité d'informer les jeunes et de susciter en eux des interrogations sur leur environnement proche et quotidien. Les thèmes sont variés et concernent la vie de la cité : écologie, sécurité routière et justice. Les visées de ces actions sont multiples. Elles mettent en relation jeunes et acteurs locaux (maires, préfets, juges, etc.) et, par là même, sont porteuses d'une dimension formatrice importante en matière d'information, d'expression et de communication. Elles sont aussi une opportunité de créer une proximité : les jeunes prennent conscience que leur parole a "droit de cité" auprès des décideurs. Cela amène parfois les jeunes à s'engager individuellement et/ou collectivement pour une cause.

### Citoyenneté européenne en construction (Projet *Connect*)

Les notions de citoyenneté et d'identité européennes restent encore des concepts aux contours flous. Les habitants de l'Union - et ceux des pays en voie d'adhésion - sont confrontés à des référents identitaires et linguistiques multiples. Ils se sentent appartenir à une région, une nation, l'Europe du nord, l'Europe du sud, etc. Pour tenter d'éclairer ces questions et délimiter des référents communs en la matière, seize équipes d'établissements européens (dont quatre françaises) ont travaillé avec leurs élèves, dans le cadre du projet *Connect*, (recherche-action internationale sur l'éducation à la citoyenneté européenne). Elles ont retenu quatre thématiques susceptibles de développer chez les élèves un sentiment d'appartenance commun : le droit européen et les grands textes fondateurs, l'histoire du continent, de son unité - et de ses déchirements -, le projet de cohésion sociale et ses difficultés au sein de l'Union, la découverte des langues et des

cultures. Le travail s'est décliné à plusieurs niveaux : au cours de réunions internationales, conception d'activités pédagogiques, leur évaluation, analyse de la pertinence des thématiques retenues ; sur le terrain, expérimentation dans les classes, échanges électroniques entre élèves, productions diverses, confrontations des points de vue ...

Les résultats obtenus sont contrastés. Ils témoignent de la volonté manifeste des jeunes de construire une Europe d'union et de tolérance en rupture avec les guerres qui en ont émaillé l'histoire récente. Ces jeunes ont exprimé le désir fort d'aller à la rencontre des autres lycéens européens. Malheureusement, leurs aspirations n'ont pu être pleinement satisfaites pour des raisons d'organisation et de moyens. Comme souvent en la matière, la confrontation avec d'autres cultures est ardue et requiert tolérance, ouverture et adaptation. Les élèves, comme leurs professeurs, ont, à cette occasion, fait l'expérience de la construction d'une Europe citoyenne et ont pu ainsi mieux percevoir la difficulté de sa construction politique.

### **Vers une citoyenneté universelle**

Les réalités du monde à l'orée du troisième millénaire imposent à tous la conscience d'une dimension planétaire des défis que l'humanité doit relever. La multiplication des échanges de natures diverses (flux migratoires mondiaux, flux d'informations, etc.) amènent les élèves à côtoyer au quotidien des jeunes de cultures différentes - en et hors l'école. Les enseignants, eux-mêmes confrontés à cette réalité, adaptent leur enseignement pour éveiller les élèves à cette nouvelle donne. Les stratégies déployées pour y parvenir favorisent la connaissance et la compréhension d'autres modes de vie et de pensée afin notamment d'éviter le piège du stéréotype. Les innovateurs s'efforcent aussi de faire connaître les valeurs universelles de tolérance et de respect des droits de l'homme sur lesquelles repose notre société.

\*

\*       \*

### **Convergences et caractéristiques communes**

Dans toutes les actions innovantes qui touchent à la question de la citoyenneté, un certain nombre de caractéristiques, qui semblent constituer un gage d'efficacité peuvent être observées.

Les démarches utilisées sont transversales. Si elles consistent à faire acquérir des savoirs spécifiques à la citoyenneté (connaissances des institutions, du droit...), elles mobilisent également des compétences générales développées dans toutes les disciplines telles que l'argumentation, la formation à l'esprit critique, l'expression orale et écrite. Au-delà, les enseignants ont le souci d'avoir eux-mêmes à tout moment des comportements qui soient en cohérence avec les valeurs auxquelles ils souhaitent faire adhérer les élèves. Il s'agit d'une exigence d'exemplarité indispensable pour légitimer le discours des adultes.

L'éducation à l'exercice de la citoyenneté ne repose pas exclusivement - comme d'autres disciplines scolaires - sur l'acquisition de savoirs et savoir-faire étudiés en extériorité. Elle vise, aussi et surtout, à une évolution du rapport de chaque élève au groupe, à la société, au monde. Pour y parvenir, les innovateurs cherchent à créer des situations pédagogiques, qui "font vivre" aux élèves une expérience et qui donnent sens aux discours tenus. Ainsi, sont

privilégies les modalités de travail coopératif, les moments d'échanges, d'écoute et de responsabilisation : travail en groupes, débats, partage des tâches, prises d'initiatives...

Il apparaît que les enseignants cherchent à susciter l'adhésion des élèves aux valeurs citoyennes. En matière d'éducation à la citoyenneté, le savoir s'éprouve en même temps qu'il se construit. La finalité de cette formation et le signe de sa réussite sont l'engagement citoyen des jeunes, qui relève de leur propre initiative. Le chemin est long et la tâche ardue...

## Pour en savoir +

### Lire, dans l'espace Innovation,

la page sur l'axe "Apprentissage de la démocratie" du programme national d'innovation 1999 – 2001 :

[http://www.eduscol.education.fr/D0092/pni3\\_axe6.htm](http://www.eduscol.education.fr/D0092/pni3_axe6.htm)

la présentation de la brochure *L'éducation à la citoyenneté* éditée dans la collection "Pratiques innovantes" :

<http://www.eduscol.education.fr/D0124/educcitoyennete.htm>

### Accéder à d'autres rubriques d'ÉduSCOL

Éducation à la citoyenneté (Actions éducatives) : <http://www.eduscol.education.fr/D0090/default.htm>

Développement de la citoyenneté (Vie scolaire et éducative)

<http://www.eduscol.education.fr/D0004/default.htm> : où sont présentés

l'exposition *Moi, jeune citoyen* : <http://www.eduscol.education.fr/D0057/MJCacc.htm>

et le rapport de Jean-Pierre Baeumler (député du Haut-Rhin) intitulé *L'école citoyenne* (document Acrobat 116p, 362 ko) : <http://www.education.gouv.fr/rapport/baeumler.pdf>.

### Se connecter à d'autres sites

La vie lycéenne : <http://www.vie-lyceenne.education.fr/home.php>

Conseils de la jeunesse : <http://www.conseilsdelajeunesse.org>

CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information) : <http://www.cleml.org>

INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) : <http://www.injep.fr>

CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) : <http://www.cidj.com>

Droits des jeunes : <http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr>

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) : <http://www.unesco.org>

Ligue des droits de l'homme : <http://www.ldh-France.org>

**Lire la conférence de presse des ministres** du 2 septembre 2002 (notamment la partie sur l'engagement des jeunes) :

<http://www.education.gouv.fr/presse/2002/rentreedp.htm>

**Accéder au site officiel de l'engagement des jeunes** : [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr)

**Se renseigner sur le colloque du CRAP-Cahiers pédagogiques** *Apprendre et vivre la démocratie à l'école* qui se

tiendra les 24-25 octobre à Paris : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/actu/colloque.html>

## Exercices de démocratie à l'École

### ***Le conseil de vie en CM2***

#### **École Léon Dhermain, Cournon, académie de Clermont-Ferrand**

A l'école Léon Dhermain, située dans une banlieue sensible de Clermont-Ferrand, l'équipe pédagogique doit trop souvent arbitrer des situations de conflits et d'incivilité. Voulant y mettre fin, le conseil des enseignants décide d'instaurer un conseil d'enfants, propre à l'établissement, fonctionnant comme une instance de régulation et d'élaboration des règles de vie, pour et au sein de la communauté scolaire.

Le conseil est composé de délégués de classe, d'enseignants, du directeur (président de droit) et, occasionnellement, d'invités selon les sujets débattus. Deux fois par trimestre, il est le lieu de discussions et de décisions selon un ordre du jour établi démocratiquement par ses membres. Il peut être amené à gérer un budget propre.

Le conseil a dû traiter des sujets très divers concernant la vie quotidienne de l'école (les récréations, la cantine, les Pokémon, les relations entre les grands et les petits) pour aboutir à l'élaboration d'un règlement intérieur des cours de récréation (« une récré de génie ») ou de la cantine, stipulant pour chacun les droits, les devoirs et les sanctions. Afin qu'ils se l'approprient, tous les élèves ont été associés à ce processus « d'élaboration de la loi » en suggérant, lors de la préparation des débats avant chaque conseil, des solutions, en fabriquant des affiches du règlement et en allant jusqu'à proposer des aménagements de leur environnement scolaire.

Partant d'une démarche toute pragmatique, cette action a néanmoins permis aux enseignants de dépasser les problèmes d'incivilité pour aborder les principes d'une société démocratique. D'abord parce que la préparation des conseils a toujours donné lieu à une explicitation des notions de base telles que le fonctionnement d'un scrutin à l'occasion des élections, la définition d'un « ordre du jour », etc. Ensuite, des notions plus abstraites comme la hiérarchie des lois (par exemple, le conseil n'est pas compétent pour fixer le temps de la récréation car ses décisions doivent être en conformité avec les circulaires de l'Éducation nationale) ou la représentation dans une démocratie indirecte, ont été l'occasion de débats argumentés où chacun apprenait à respecter la parole de l'autre grâce au « bâton de parole ».

### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

<http://www.ac-clermont.fr/pedago/innovations/menuetablDhermain.htm>

## ***Deux expériences de tutorat entre pairs au collège***

### **Collège Auguste Renoir, Chatou, académie de Versailles**

Parmi les cinq axes du projet d'établissement, le respect des valeurs fondamentales est celui qui permet de « construire de futurs adultes responsables et capables de solidarité ».

Un effort tout particulier est fait pour l'accueil des élèves autour des valeurs fondamentales de solidarité dans le collège. Il s'agit pour les élèves de sixième d'organiser au mois de juin l'accueil des futurs petits nouveaux encore en CM2, en présentant les locaux et en répondant à toutes leurs inquiétudes. Puis, au cours de l'année tous les élèves peuvent être les ambassadeurs du collège lors de diverses opérations allant du stage d'intégration le jour de la rentrée à l'organisation de la visite des parents. A chaque fois, ils doivent assumer et soigner l'image du collège : c'est ainsi que, peu à peu, se construit une identité commune à tous les membres de l'établissement.

Par ailleurs, les élèves volontaires peuvent s'engager dans une action de solidarité au sein de l'établissement. Ainsi, deux expériences d'entraide entre pairs, le parrainage et le SOS matières, permettent aux élèves de s'impliquer davantage dans la vie du collège.

Dès que les élèves en difficulté sont identifiés, les professeurs principaux et la CPE sollicitent l'aide d'élèves de troisième qui acceptent de répondre aux questions de leurs cadets de sixième concernant tant la vie scolaire, l'organisation du travail que les contenus disciplinaires. Le parrainage permet ainsi de construire une chaîne de solidarité autour du binôme élève en difficulté/élève parrain, où des adultes référents sont impliqués (enseignants, aides-éducateurs, infirmières, etc.) à la fois pour suivre les progrès de l'un et assister l'autre dans sa tâche.

La seconde forme de tutorat s'adresse aux élèves d'un même niveau, la classe de cinquième. Ceux-ci, toujours en binôme, sont incités à partager leurs compétences au niveau d'une discipline et, « comme pour le parrainage, les élèves apprennent la patience, la méthode. Ils se sentent responsables et sont solidaires ».

Au-delà du but initial, le parrainage a eu divers effets aussi positifs qu'inattendus. Car il a favorisé une « plus grande cohésion » entre les membres de la communauté éducative et, de plus, il a pu être une solution d'insertion des élèves en souffrance ou en situation de décrochage face à l'échec. Enfin, les « élèves parrains » ont été fiers de mettre à profit leur expérience de « grands frères ».

### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

[http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/vip/monographies\\_pni3/mono\\_renoir\\_chatou.htm](http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/vip/monographies_pni3/mono_renoir_chatou.htm)

## ***L'heure de philo à l'école primaire***

### **École d'Armaucourt, académie de Nancy-Metz**

L'école élémentaire d'Armaucourt rassemble vingt-six élèves de CE1 et CE2, originaires de quatre villages différents et d'un centre éducatif. Pendant deux ans, le professeur des écoles a proposé à ses élèves chaque semaine « l'heure de philo » dans le but de construire des savoir-faire qui favorisent « l'apprentissage du débat contradictoire » et « l'appréhension des contenus disciplinaires » afin de les aborder de « façon plus active ».

A partir soit d'une notion (exister), d'une distinction notionnelle (juste/injuste) ou d'une question (comment puis-je savoir que quelque chose est vrai ?), les élèves échangent des points de vue argumentés dans le but d'élaborer une pensée critique : une démarche rigoureuse dans le choix des sujets écarte tout « bavardage qui serait de l'ordre du goûter du commerce ». Quant à la forme des débats, le respect de la parole de l'autre est, bien sûr, une condition *sine qua non*. De plus, l'enregistrement des débats a permis aux élèves une autocritique constructive donnant lieu à un accord sur des règles d'efficacité de la discussion philosophique telles que : éviter la répétition de propos avancés par d'autres, faire en sorte de répondre aux interventions, se centrer sur le sujet.

Ainsi les élèves ont-ils compris qu'il est plus important de participer à une réflexion collective que de détenir la parole pour la parole. L'animateur du débat, pour sa part, valorise l'argumentation puis formule la conclusion. Échanger, respecter et mener à terme une réflexion construite sont autant de compétences qui donnent sens aux apprentissages et qui, de plus, permettent aux enfants de s'approprier les principes du débat démocratique.

### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

[http://www.ac-nancy-metz.fr/MIVR/Etablissements/Pni3\\_Armaucourt.PDF](http://www.ac-nancy-metz.fr/MIVR/Etablissements/Pni3_Armaucourt.PDF)

## ***Le café-débat au lycée***

### **Lycée Augustin Fresnel, Caen, académie de Caen**

Apprendre à débattre, échanger des points de vue au sein de l'établissement mais hors des cours est l'objectif du café-débat qui se tient une fois par mois au lycée Fresnel. En effet, une enquête sur le « bien-être et le mal-être chez les élèves » avait révélé le désir des lycéens d'avoir un espace de discussion partagé avec des adultes. Cet espace d'échanges ne pouvait être que l'établissement, centre de rencontre des jeunes venant de soixante-douze communes autour de la ville de Caen. D'autre part, quelques enseignants et la CPE, déjà engagés dans la formation des délégués, ont vu dans l'organisation de ces débats l'opportunité d'une éducation active aux pratiques citoyennes.

Dans un premier temps, l'organisation des débats a été prise en charge par l'équipe éducative puis, avec le temps, celle-ci a laissé la place aux initiatives des élèves. Dès la deuxième année, certains élèves ont proposé des thèmes de discussion sur des sujets de société et des événements culturels et sont devenus les animateurs de séances du café-débat. Dans ce cas, les élèves prennent en charge la recherche de documents, organisent une campagne d'informations sur un thème puis distribuent la parole lors de la séance.

Certains sujets, comme « l'influence des États-Unis sur la France », ont montré que les élèves réinvestissent les connaissances acquises en cours de façon argumentée et donnent ainsi un sens aux savoirs scolaires. En outre, cet espace de libre expression permet aussi d'aborder des problèmes qui débordent largement des programmes scolaires ; c'est pourquoi l'adulte est sollicité non pas pour son savoir théorique d'enseignant mais pour son expérience d'ainé. Enfin, ces débats dans un cadre convivial accordent à tous une dignité égale et favorisent ainsi l'épanouissement individuel dans le groupe car l'échange d'idées ne peut se faire sans respect ni tolérance.

### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

<http://www.pedagogie.ac-caen.fr/transversaux/innovalojuin%202002/pages/actions/resume/PNI3/fresnel.html>

Accéder au site de l'établissement : <http://www.etab.ac-caen.fr/fresnel/>

Cette équipe a présenté son action lors du Salon de l'éducation 2001.

## De l'École à la Cité

### ***L'homme dans son environnement***

#### **Mission académique Action culturelle d'Amiens**

Autour du thème fédérateur de « l'homme dans son environnement », la mission académique Action culturelle-environnement d'Amiens a organisé une action éducative concernant deux cents soixante-huit classes de la maternelle à la terminale dont les principaux objectifs étaient l'élaboration d'une culture environnementale et la construction d'une « citoyenneté plus responsable » fondée sur la connaissance du milieu local. Ce projet d'éducation à l'environnement était fédérateur car il réunissait autour d'un même secteur géographique plusieurs degrés et plusieurs disciplines.

Les équipes ont travaillé sur divers thèmes : les déchets, l'air, l'eau, les milieux naturels et les paysages. La gestion des ressources naturelles et leur préservation ont été abordées de façon globale dans leur « complexité scientifique, géographique, historique et sociale ». La connaissance de l'environnement immédiat s'est appuyée sur des réseaux d'acteurs locaux : selon le niveau des élèves, ce sont des parents, des personnes âgées du village, des élus ou des experts qui ont été sollicités pour délivrer des informations ou pour proposer un partenariat.

Cette action repose sur des savoir-faire et des compétences propres au développement d'une culture scientifique mais elle aboutit également à une prise de conscience des « valeurs universelles et humanistes » à partir d'une connaissance de son environnement proche. C'est pourquoi elle a permis de « développer à la fois une citoyenneté de proximité et une solidarité à l'échelle mondiale ».

#### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

<http://www.ac-amiens.fr/pasi/sinformer/archives/19992001/3bilan-maacI01.rtf>

## ***La seconde « Justice et citoyenneté »***

**Lycée Jean-François Champollion, académie de Montpellier**

Le lycée Champollion de Lattes propose aux élèves volontaires d'intégrer la seconde « Justice et citoyenneté ». Pendant une année, ils participent à un travail d'information et de recherche tant sur les institutions républicaines (la loi, le système judiciaire, etc.) que sur des thèmes de société (OGM, travail des enfants, esclavage moderne...).

La formation des élèves passe par la recherche active d'informations dont les sources sont multiples et variées. Cela va de la fréquentation du Centre de documentation et d'information - où ils consultent des ouvrages, des périodiques ou de sites sur Internet - à l'élaboration d'enquêtes en dehors de l'établissement ou encore à la rencontre de professionnels des médias de la justice, de la police, d'élus... Les informations collectées sont ensuite communiquées soit par le journal du lycée, dont ils ont la responsabilité, soit sous la forme d'une réalisation audiovisuelle ou, plus modestement, d'un débat. En outre, les professeurs abordent, dans une démarche transdisciplinaire, différents aspects d'une même question.

Chaque année, les élèves sont partis pour Paris afin de visiter des sièges institutionnels comme l'Assemblée nationale, de grands médias, des musées nationaux, etc. Lors de la troisième année, le projet s'est davantage tourné vers des sujets de citoyenneté européenne, ce qui s'est concrétisé par des échanges épistolaires avec un lycée en Catalogne espagnole puis, par un voyage. Le dialogue avec leurs correspondants espagnols a permis aux élèves de travailler sur les institutions démocratiques d'un État très largement décentralisé en régions autonomes parfois bilingues et de les comparer à celles de la France.

Si, dans un premier temps, cette classe à projet permet aux « élèves en voie de déscolarisation de se raccrocher régulièrement au travail, à la vie de la classe et aux adultes », il est, sans doute, permis de penser que la connaissance des institutions françaises permettra également aux jeunes de devenir des citoyens responsables tant en France qu'en Europe.

### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

<http://www.ac-montpellier.fr/formation/dafp/inno/chmpjustice.PDF>

## ***Lignes de conduite***

### **Lycée René Cosse, Lattes, académie de Montpellier**

A la suite de l'accident mortel sur la route d'un de leurs camarades, les élèves du lycée René Gosse ont voulu comprendre puis agir : dépassant leur stupeur et leur sentiment d'injustice, ils ont atteint une réelle prise de conscience et se sont engagés dans la lutte contre l'insécurité routière. Ils ont ainsi fondé l'association « Au volant, j'assume », composée à la fois de jeunes, d'enseignants et de parents, pour entrer en contact avec les partenaires institutionnels et professionnels.

Leur initiative a été relayée par les professeurs qui ont intégré à leur enseignement le projet éducatif « Lignes de conduite » dont le thème est la « sensibilisation au risque accidentel des jeunes conducteurs en milieu lycéen ». Dans une démarche pluridisciplinaire visant à évaluer l'engagement tant individuel que collectif des élèves, plusieurs actions sont organisées et menées auprès des jeunes dans et hors de l'établissement telles que la semaine de la sécurité routière, la formation de secouristes, les « rencontres départementales de la Prévention », etc. Les enseignants ont favorisé une démarche transversale où la construction des savoirs et l'acquisition de nouvelles compétences sont évaluées à la fois sur le plan scolaire et sur celui de la citoyenneté.

Ces réalisations très diverses autour de la prévention ont construit une citoyenneté en action où l'engagement des élèves s'est toujours trouvé au centre du projet « Lignes de conduite ».

### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

<http://www.ac-montpellier.fr/formation/dafp/inno/clermont.PDF>

Lire le discours de Xavier Darcos concernant la sécurité routière sur le site du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/discours/2002/routdar.htm>

## Citoyenneté européenne en construction (Projet *Connect*)

Comment les jeunes européens vivent-ils la construction européenne ? Autour de quelles valeurs communes les lycéens de l'Union peuvent-ils se retrouver ? Comment l'école peut-elle contribuer à forger un sentiment d'identité et d'appartenance à l'Europe ?

Telles sont les questions auxquelles ont tenté de répondre quatre équipes pédagogiques de lycées français et leurs élèves engagées dans un projet regroupant quatre pays dans le cadre du projet de recherche-action *Connect*. L'action, lancée début 2000 et achevée en juin 2001, a été initiée par le Parlement européen et, pour la France, coordonnée par la Délégation des relations internationales et de la coopération (DRIC), la Direction de l'enseignement scolaire (DESCO), Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherches au CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française) et l'agence Socrates-France.

Les équipes structurées en quatre réseaux transnationaux de quatre pays (Pays-Bas, Italie, Portugal et France) autour de seize lycées ont innové en concevant et expérimentant des parcours d'éducation à la citoyenneté européenne.

Le projet s'est articulé autour de quatre grandes thématiques de recherche :

- Citoyenneté européenne, droits et devoirs
- Europe : identités, migrations, lieux de mémoire
- Europe et cohésion sociale
- Europe, langues et cultures

Ces thématiques se sont concrétisées dans des actions conduites en parallèle dans des établissements des pays concernés :

- Droit européen, droits des jeunes en Europe

Lycée professionnel Colbert, La Celle Saint-Cloud, académie de Versailles / Jan Arentsz College d'Alkmaar (Pays-Bas) / Liceo classico Ariosto de Ferrara (Italie) / Escola secundaria de Gouveia (Portugal)

- L'Europe sur les chemins de l'histoire

Lycée Banville, Moulins, académie de Clermont-Ferrand / Het Streek College de Ede (Pays-Bas) / Liceo ginnasio Giovanni Siotto Pintor de Cagliari (Italie) / Escola Secundaria de Marco de Canaveses (Portugal)

- Citoyenneté européenne, exclusion et cohésion sociale

Lycée Buffon, Paris, académie de Paris / Olympus College à Arnhem (Pays-Bas) / Liceo classico Gallupi à Catanzaro (Italie) / Escola secundaria à Sao Roque de Pico, îles Açores (Portugal)

- Europe des arts, Europe des langues

Lycée Paul Langevin, Suresnes, académie de Versailles / Istituto Cairoli à Pavia (Italie) / Emmaus College à Rotterdam (Pays-Bas) / Colegio de Pina Manique, Casa Pia à Lisbonne (Portugal)

**Pour en savoir +**

**Consulter les sites de**

la commission européenne (Education et formation) : [http://www.europa.eu.int/comm/education/index\\_fr.html](http://www.europa.eu.int/comm/education/index_fr.html)

l'agence Socrates-France : <http://www.socrates-france.org/>

Eurydice (réseau d'information sur l'éducation en Europe) : <http://www.eurydice.org/>

## ***Droit européen, droits des jeunes en Europe***

**Lycée professionnel Colbert, La Celle Saint-Cloud, académie de Versailles  
Jan Arentsz College d'Alkmaar (Pays-Bas), Liceo classico Ariosto de Ferrara (Italie), Escola  
secundaria de Gouveia (Portugal)**

Le lycée professionnel de La Celle Saint-Cloud a souhaité amener des élèves de première année de baccalauréat professionnel "bureautique comptable" à s'informer, se former et réfléchir sur la question du droit dans le cadre de l'Union européenne. L'équipe internationale a choisi d'intégrer à cet aspect du projet *Connect* - à la demande des élèves - des aspects plus spécifiques liés aux droits effectifs et quotidiens des jeunes en Europe. Le projet ainsi défini s'est intégré naturellement pour l'établissement dans le cadre du projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP) en impliquant plusieurs disciplines (droit, économie, histoire-géographie et langues vivantes). Au niveau international, des échanges entre élèves par voie électronique ont été réalisés autour de ces questions.

### **Traités et chartes européens : des textes peu connus !**

Des questionnaires et entretiens réalisés auprès des élèves des quatre pays ont révélé une méconnaissance des textes qui régissent le droit européen dans plusieurs domaines. Ainsi, si les élèves connaissent les accords de Schengen, ils ignorent totalement le contenu des grands traités qui ont jalonné la construction de l'Union européenne : Rome, Maastricht, Amsterdam. L'étude de ces documents s'est révélée ardue et les enseignants ont dû présenter les contenus de ces textes à partir de questions simples et concrètes. La convention de Nice parue au moment du projet a donné lieu, pour les élèves, à une lecture qui les a passionnés.

### **Échanges virtuels entre jeunes**

Parallèlement à ce travail, les jeunes des quatre établissements avaient la possibilité d'échanger par courrier électronique. Dans un premier temps, ils ont fait preuve d'une curiosité toute légitime pour des sujets proches de leurs préoccupations quotidiennes : organisation comparative des études dans les quatre pays, droits des lycéens, vie scolaire et vie quotidienne... Ils ont été invités à échanger aussi sur des thèmes d'actualité sur lesquels ils souhaitaient débattre. Ces échanges ont été une excellente occasion de faire réfléchir les élèves et de débattre avec leurs camarades sur des questions parfois brûlantes qui agitent l'espace européen : sécurité alimentaire avec la crise de la "vache folle" et l'utilisation des OGM, questions d'environnement, les discriminations raciales...

### **Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe : [http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect\\_lacelle.pdf](http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect_lacelle.pdf)

Accéder au site de l'établissement français : <http://www.ac-versailles.fr/etabliss/colbert-stcloud>

## ***L'Europe sur les chemins de l'histoire***

**Lycée Banville, Moulins, académie de Clermont-Ferrand  
Het Streek College de Ede (Pays-Bas), Liceo ginnasio Giovanni Siotto Pintor de Cagliari (Italie),  
Escola Secundaria de Marco de Canaveses (Portugal)**

Le lycée Banville est engagé depuis plusieurs années dans des projets qui visent à sensibiliser les élèves à l'international et à l'Europe en particulier. C'est donc tout naturellement que l'équipe a participé à un projet touchant à l'éducation à la citoyenneté européenne. L'action a concerné une classe de seconde en section européenne italienne et une classe de première littéraire. Le travail s'est naturellement intégré aux séances d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) pour les premiers, aux travaux personnels encadrés (TPE) pour les seconds.

Les équipes des quatre établissements impliqués dans l'axe de recherche-action intitulée "Identités multiples en Europe, voies de communication et lieux de mémoire" ont, à l'issue des deux réunions internationales préparatoires au projet, retenus quatre types d'activités à conduire avec les élèves.

### **Stéréotypes et représentations**

Dans un premier temps, et afin de favoriser la prise de contact entre jeunes de pays différents, les élèves ont répondu à un questionnaire réalisé par l'équipe portugaise sur les représentations et perceptions des quatre nationalités concernées. Les réponses ont été analysées et débattues au niveau national et international. Cette première étape a permis aux jeunes de se débarrasser d'un certain nombre d'idées reçues et de préjugés liés à la nationalité.

### **Europe d'hier... et d'aujourd'hui**

Les quatre établissements sont aussi partis à la recherche des traces et des lieux de mémoire de l'Europe qui se trouvaient dans leur environnement proche. A Moulins, les élèves et leur professeur d'histoire ont ainsi découvert et étudié les premières croisades - prêchées à partir de Clermont-Ferrand - ou retrouvé la fonction symbolique européenne des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. L'étude de la Renaissance a aussi contribué à faire prendre conscience aux élèves des nombreux contacts et échanges entre Européens bien avant la naissance de l'Europe contemporaine. Ainsi, les élèves ont réalisé une bande dessinée relatant l'histoire des relations entre le Connétable de Bourbon et l'Italie.

Plusieurs thèmes de recherche ont également été étudiés par les élèves dans cette phase du projet dédiée à la présence européenne dans la région Auvergne d'aujourd'hui. Les élèves ont effectué un important travail d'enquête sur plusieurs sujets : découverte des entreprises à dimension européenne, jumelages divers, tourisme, événements culturels de portée européenne, mais aussi des études statistiques sur les mariages franco-européens. Ils ont également pu travailler et réfléchir à deux questions-clés : la volonté d'ouverture des collectivités locales vers l'Europe et les aides financières que reçoit la région des instances européennes.

L'ensemble des activités conduites dans le cadre du projet a, sans aucun doute, permis aux élèves de mieux appréhender la diversité culturelle des peuples de l'Europe tout en comprenant que les contacts et échanges, si nombreux dans l'histoire du continent, ont généré un fonds culturel commun aux états de l'Union. Cependant, beaucoup reste encore à

faire pour que les lycéens se sentent réellement citoyens d'une Europe qui représente souvent pour eux, d'abord et avant tout, une entité économique.

**Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe : [http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect\\_moulin.pdf](http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect_moulin.pdf)

Accéder au site de l'établissement français : [http://www.ac-clermont.fr/etabliss/banville/acc\\_banv.htm](http://www.ac-clermont.fr/etabliss/banville/acc_banv.htm)

## ***Citoyenneté européenne, exclusion et cohésion sociale***

**Lycée Buffon, Paris, académie de Paris**

**Olympus College à Arnhem (Pays-Bas), Liceo classico Gallupi à Catanzaro (Italie), Escola secundaria à Sao Roque de Pico, îles Açores (Portugal)**

L'équipe du lycée Buffon et les autres établissements européens impliqués dans cet axe ont choisi de faire travailler les élèves sur la question de l'exclusion et la cohésion sociale dans l'espace européen. Une classe de seconde et une classe de première se sont engagées dans le projet, conduites par un professeur d'histoire-géographie et un professeur de lettres. Un travail de recherche sur une liste de thèmes arrêtés en concertation avec les élèves et l'équipe internationale a été proposé aux élèves. Ceux-ci devaient effectuer un travail documentaire en petits groupes et ce, dans le cadre de l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS). Dans les trois autres établissements, la démarche et les thèmes retenus étaient similaires de façon à donner matière à échanges et débats.

### **Des élèves enquêteurs**

Les élèves de Buffon et leurs camarades européens ont traité environ une vingtaine de sujets ayant trait aux questions sociales. Les thèmes abordent la question de l'exclusion : chômage, grande pauvreté, immigration clandestine, handicaps physiques, Sida... Les élèves ont également étudié les politiques mises en œuvre par les États pour remédier à l'exclusion : protection sociale et santé, politique d'alphabétisation... D'autres sujets ont également été abordés : la législation sur l'avortement, sur les drogues douces, la lutte contre les sectes, le traitement de la délinquance juvénile... Parallèlement à ce travail spécifique, une réflexion plus large était conduite avec les jeunes sur la notion plus générale de citoyenneté.

Si les enseignants ont laissé aux élèves une latitude importante pour le choix de leurs thèmes de recherche, une méthodologie précise et rigoureuse leur a été fournie de façon à éviter les travers de ce type de travail : dossiers (tout faits) captés sur Internet sans réflexion, exigence d'un plan précis, analyse et tri des données recueillies. Les enseignants ont également formé leurs élèves à un certain nombre de techniques d'expression écrite (argumentation, logique du discours...).

### **Difficiles échanges**

La phase suivante, qui prévoyait une confrontation entre les dossiers réalisés par chaque pays engagé dans cet axe de travail, s'est avérée la plus difficile à mettre en œuvre. En effet, les échanges prévus par voie électronique se sont révélés extrêmement difficiles à réaliser, pour des raisons techniques - insuffisance de capacité technique des matériels disponibles, manque de connaissances et d'assistance technique (en France, comme dans les autres pays), problèmes de compatibilité des matériels et des logiciels entre les différents établissements. Ainsi, un forum Internet programmé avec l'Italie et les Pays-Bas n'a pu se tenir pour des raisons techniques. Cette situation n'a pas manqué de frustrer les élèves et de les démotiver. L'ampleur de leur déception est d'autant plus grande qu'ils avaient été particulièrement intéressés au départ du projet par une démarche de travail active et interactive, davantage porteuse de sens à leurs yeux qu'une approche plus théorique et "intellectuelle" de la citoyenneté.

Néanmoins, si les élèves réclament une approche plus concrète du savoir, les enseignants ont eu du mal à les convaincre de s'impliquer personnellement. A l'occasion du travail d'un groupe sur les non-voyants, les enseignants leur avaient suggéré d'effectuer une action bénévole auprès d'un institut pour non-voyants. Cette proposition a suscité des résistances chez la plupart des élèves. Les professeurs ont saisi cette occasion pour leur faire remarquer qu'ils étaient là dans une démarche non seulement scolaire mais citoyenne et que les difficultés sociales auxquelles ils s'intéressaient appelaient aussi un geste d'engagement de leur part.

**Pour en savoir +**

Lire l'écrit original de l'équipe : [http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect\\_buffon.pdf](http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect_buffon.pdf)

Accéder au site de l'établissement français : <http://lyc-buffon.scola.ac-paris.fr/>

## **Europe des arts, Europe des langues**

**Lycée Paul Langevin, Suresnes, académie de Versailles  
Istituto Cairoli à Pavia (Italie), Emmaus College à Rotterdam (Pays-Bas), Colegio de Pina Manique,  
Casa Pia à Lisbonne (Portugal)**

Le projet "Europe des arts, Europe des langues" avait pour but de contribuer à la prise de conscience et à l'appropriation par les élèves de la notion et du sentiment de citoyenneté européenne dans le domaine de la culture et des langues. A l'issue des réunions préparatoires, les professeurs se sont orientés dans deux directions distinctes représentées par deux projets indépendants : un lexique inter-culturel des mots de la citoyenneté pour la partie linguistique et une étude sur les écrivains et les artistes voyageurs en Europe pour la partie culturelle.

### **Un lexique européen des mots de la citoyenneté**

A partir d'une liste d'une trentaine de mots et d'expressions liés à la citoyenneté choisis par les quatre établissements impliqués, les élèves ont réalisé, pour chaque mot et dans leur langue, une d'étude étymologique et sémantique visant à mettre à jour les origines des mots étudiés et leurs connotations dans chaque culture nationale. Les quatre lexiques nationaux ont été échangés et analysés par les élèves pour mettre à jour points communs et différences. Ce travail a permis aux jeunes citoyens de mieux prendre conscience du "socle" de valeurs communes liées à une conception de la démocratie adoptée par l'Union européenne et largement assise sur l'héritage de l'humanisme du siècle des Lumières. Ils ont été ainsi en mesure d'appréhender l'Europe non plus simplement comme une juxtaposition d'États, unis par intérêt économique, mais comme une entité culturelle rassemblée autour de valeurs partagées. C'est aussi à travers l'étude des différences (de perception, d'usages, de pratiques et de représentations) révélées par le vocabulaire citoyen d'un pays, que les jeunes peuvent mieux saisir la question de l'unité européenne. La diversité culturelle et linguistique sur laquelle se construit l'unité européenne constitue, en fait, son originalité.

### **Artistes et écrivains d'Europe**

Le deuxième projet est un projet d'étude, d'échanges, de commentaires et d'impressions d'élèves sur des œuvres littéraires et artistiques de chacun des quatre pays. Son ambition était, en faisant découvrir aux élèves des œuvres des autres pays, de les confronter à la diversité des cultures européennes pour qu'ils en saisissent la spécificité et aillent à la recherche des traces d'une identité culturelle commune exprimée dans les arts et la littérature. Le projet intitulé "Artistes et écrivains européens" a amené les élèves de chaque pays à s'emparer des œuvres étrangères ; à ce contact, ils se sont sensibilisés au fait que l'Europe bénéficie depuis longtemps d'un patrimoine culturel commun qui peut constituer un élément significatif d'une identité européenne. De plus, le projet, limité au départ à l'étude de la littérature, s'est ouvert à d'autres modes d'expression artistique (peinture et musique). L'équipe internationale a également souhaité pouvoir inclure ceux des artistes et des écrivains qui leur semblaient symboliquement représentatifs et emblématiques de l'expression culturelle du pays.

Chaque pays a donc fourni une liste d'œuvres et d'artistes nationaux qui a été proposée à l'étude des trois autres. Ont été choisis, entre autres, Erasmus ou Van Gogh pour les Pays-Bas ; Fernando Pessoa, le peintre Viera Da Silva et deux

pièces musicales du groupe Madredeus pour le Portugal ; *La trêve* de Primo Levi et le film titre de Francesco Rosi pour l'Italie ; *Candide* de Voltaire et la peinture de Claude Monet pour la France.

Une grille commune d'étude des œuvres a été adoptée par les quatre pays. Celle-ci comporte plusieurs rubriques : une présentation rapide de la biographie et de l'œuvre, une étude du contexte historique, un récit des voyages effectués, l'étude d'éléments de l'ouvrage ou de la pensée de l'artiste susceptibles, aux yeux des élèves, de constituer des éléments d'une identité culturelle européenne. Enfin, chaque jeune était invité à formuler un avis personnel sur l'œuvre étudiée. Les élèves ont ensuite pu échanger avec leurs homologues des trois autres pays leurs conclusions et confronter leurs impressions.

**Pour en savoir +**

Consulter l'écrit original de l'équipe : [http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect\\_suresnes.pdf](http://www.eduscol.education.fr/D0094/connect_suresnes.pdf)

## Vers une citoyenneté universelle

### **Carrefour des cultures**

#### **Lycée Marcellin Berthelot, Chatellerault, académie de Poitiers**

Au lycée Marcellin Berthelot, le Carrefour des cultures a pour objectif d'« offrir à chacun la possibilité de découvrir d'autres cultures, d'autres façons de vivre, une certaine évasion et surtout une certaine idée de la tolérance qui passe obligatoirement par la connaissance de l'autre ». Depuis 1998, une équipe enseignante, chaque fois plus nombreuse, organise des rencontres multiculturelles. L'Asie, l'Afrique, les Amériques du Sud, les cultures nomades ont été à l'honneur dans l'établissement où tous les membres de la communauté scolaire (enseignants, personnels ATOS, parents d'élèves, élèves) deviennent des acteurs de ces rencontres.

Des activités culturelles diverses (telles que la préparation d'expositions et des séances cinéma, la participation aux repas exotiques, des rencontres et débats) sont organisées pour faire connaître différents aspects d'une aire culturelle. Ces actions mettent à profit les compétences de chacun qu'il s'agisse du travail des associations socio-culturelles et d'éducation au développement, de l'expérience des parents d'origine étrangère ou du savoir-faire acquis par les élèves. A ce titre, la filière STT a été sollicitée et valorisée dans la gestion de l'événementiel : organisation matérielle, publicité, réception des invités...

Le Carrefour des cultures devient un « espace de liberté » et un « temps de convivialité » fédérateur car la multiplication des formes d'expression donne lieu au décroisement des disciplines et favorise l'intégration de tous les membres de la communauté scolaire.

### **Pour en savoir + :**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

[http://www.ac-poitiers.fr/meip/telecha/Acrobat/innovat/Pni3axe4/MB\\_Cha\\_2.pdf](http://www.ac-poitiers.fr/meip/telecha/Acrobat/innovat/Pni3axe4/MB_Cha_2.pdf)

Accéder au site de l'établissement : <http://hebergement.ac-poitiers.fr/l-mb-chatel>

## ***Le respect des droits de l'homme***

### **Collège Louis Pergaud & lycée Jules Viette, Montbéliard, académie de Besançon**

A Montbéliard, les élèves de seconde du lycée Jules Viette et ceux de quatrième et de troisième d'insertion du collège Louis Pergaud ont mené un travail pluridisciplinaire (ECJS, histoire et français) et inter-établissements sur les droits de l'homme pendant deux ans (1999-2000 et 2000-2001). Les élèves devaient acquérir des connaissances de façon active (rechercher et synthétiser les informations), puis les transmettre (à l'oral ou par écrit) et débattre lors du forum des droits de l'homme.

La première année, les élèves ont fait des recherches à partir d'œuvres littéraires (en quatrième) ou de périodes historiques, puis ils ont été amenés à formuler des hypothèses et des arguments en vue de leur participation au forum des droits de l'homme animés par certains élèves de seconde. Le travail de l'année suivante s'est organisé autour d'un problème commun : « comment défendre les droits de l'homme ? ». La question concernait davantage l'engagement de chacun et la réflexion devaient donc s'appuyer sur l'étude des textes fondateurs des droits de l'homme et des lois françaises. Ainsi tous les élèves pouvaient-ils produire des documents (sous la forme d'une exposition ou de pages Web) et argumenter leurs points de vue lors d'un second forum ou encore pendant des réunions du « club mini association » créé à l'occasion du bicentenaire de la loi d'association.

Même si le projet de départ était plus ambitieux, le bilan de cette action a été réellement positif. Les élèves ont acquis les valeurs universelles de respect et de tolérance : en ce sens, les rencontres entre jeunes des deux établissements ont constitué autant d'expériences de savoir-être par la pratique des principes d'égalité et de liberté.

### **Pour en savoir + :**

Accéder au site du lycée Jules Viette, Montbéliard : [http://artic.ac-besancon.fr/lycee\\_viette/](http://artic.ac-besancon.fr/lycee_viette/)

## ***Un cédérom pour les droits de l'homme***

**Collège Martin Luther King, Liffré, académie de Rennes**

Le projet initial des travaux croisés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) avait un double objectif : l'éducation à la citoyenneté et l'initiation aux Tice. Il s'est, en fait, prolongé une deuxième année avec la réalisation d'un cédérom.

La première année, ce projet pluridisciplinaire impliquait six classes de quatrième et des professeurs de français, d'histoire-géographie, de technologie et d'arts plastiques. Chaque professeur travaillait le thème des droits de l'homme sous un angle spécifiquement disciplinaire en s'appuyant sur les programmes de quatrième : en histoire et en éducation civique, les élèves voyaient l'évolution des droits et des libertés (où les « enjeux des médias » donnaient lieu à une première présentation de l'Internet) ; en français, le projet donnait lieu à l'étude du discours argumentatif d'œuvres littéraires ; en technologie la « production d'un service » était abordée avec la réalisation du cédérom ; enfin, en arts plastiques, « les notions de codification et de symbolisation » étaient étudiées.

La deuxième année, les élèves volontaires arrivés en classe de troisième poursuivent cette action pour produire le cédérom sur leur temps libre. Chaque groupe de quatre à cinq élèves travaille sur un article de la DUDH. Ce travail consiste à rechercher des exemples concrets et des faits d'actualité, à rédiger des explications et à prendre en charge l'illustration graphique des pages se rattachant à chaque article de la DUDH.

La production d'un document a permis aux élèves de remobiliser et de transposer les connaissances acquises dans une démarche pluridisciplinaire et de s'approprier des notions universelles de citoyenneté même lorsque celles-ci sont parfois trop abstraites.

### **Pour en savoir + :**

Lire l'écrit original de l'équipe sur le site académique :

<http://www2.ac-rennes.fr/pedagogie/innoval/document/axe1D.doc>